

LES FACTEURS FAVORISANT L'UNIFICATION MONETAIRE DE LA CEDEAO FACTORS PROMOTING ECOWAS MONETARY UNIFICATION

GUINDO Laya Amadou, Enseignant-Chercheur
Université des Sciences Sociales et des Gestion (USSGB)
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

BALLO Issa, Enseignant-Chercheur
Université des Sciences Sociales et des Gestion (USSGB)
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

BERTHE Soungalo, Enseignant-Chercheur
Université des Sciences Sociales et des Gestion (USSGB)
Institut Universitaire de Développement Territorial

Etienne Fakaba SISSOKO, Enseignant-chercheur
Université des Sciences Sociales et des Gestion (USSGB)
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Sékou DIAKITE, Enseignant-Chercheur
Université des Sciences Sociales et des Gestion (USSGB)
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Madjouma KONE, Enseignant-chercheur
Université des Sciences Sociales et des Gestion (USSGB)
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Résumé : Le but de cette recherche est d'appréhender les raisons monétaires (puisque c'est de la monnaie dont il est question avant tout), qui poussent les Etats membres de la CEDEAO non seulement à abandonner les orientations monétaires qu'ils suivaient jusque-là mais surtout à vouloir lier leur destin monétaire dans une union. Pour atteindre ce but, les trajectoires monétaires suivies respectivement par les pays donnent lieu à certains constats. Pour la rédaction de ce manuscrit, nous avons utilisé la méthode qualitative. Pour les données, nous avons utilisé la revue documentaire et l'utilisation des données secondaires. Les principaux résultats obtenus font état d'une certaine volonté politique de maintenir aux rangs des priorités l'unification monétaire. Des efforts non suffisants sont en train d'être mené pour sa concrétisation.

Mots clés : facteur, monnaie, CEDEAO, Eco, avantage.

Abstract: The aim of this research is to understand the monetary reasons (since it is money that is in question above all), which push ECOWAS member states not only to abandon the monetary orientations that they followed until then but above all to want to link their monetary destiny in a union. To achieve this goal, the monetary



trajectories followed respectively by the countries give rise to certain observations. To write this manuscript, we used the qualitative method. For the data, we used the literature review and the use of secondary data. The main results obtained demonstrate a certain political will to maintain monetary unification as a priority. Not enough efforts are being made to make it a reality.

Keywords: factor, currency, ECOWAS, Eco, advantage.

1. Introduction

Dans un environnement de plus en plus défavorable à des actions isolées, les pays membres de la CEDEAO ont toujours renouvelé leur ferme engagement de créer une monnaie commune dans l'espace CEDEAO dès la création de l'organisme sous régionale. Le 21^{ème} se comprend comme étant un siècle où les ensembles économiques ont beaucoup plus de poids des négociations, des achats et des ventes. La monnaie étant l'intermédiaire des échanges depuis la nuit des temps, ne peut être qu'un facteur facilitant les échanges commerciaux internationaux. C'est pour cela notre recherche a privilégié la quête des voies et moyens idoines pour mettre à la disposition de tous les acteurs de l'économie, du commerce et des finances la théorie nécessaire au sujet de la monnaie commune de la CEDEAO. Le monde d'aujourd'hui assiste à une forte mutation et bouleversement sans précédent. Les ensembles économiques et monétaires ont beaucoup plus de poids de négociation et d'échange inter et intra, toute chose qui favorise l'unification des politiques budgétaire et monétaires. Pour ce faire, les pays de l'Union Africaine ont manifesté depuis sa création leur volonté de créer une monnaie unique à l'échelle continental d'ici 2063. L'initiative de la CEDEAO de créer une monnaie commune s'inscrit en droite ligne avec celle de l'UA. A travers ce papier nous abordons la problématique des facteurs qui favorise la création de l'Eco. Nous allons nous interroger si et seulement ses facteurs sont pertinents et suffisants pour aller à une monnaie commune dans la communauté. L'objectif de la recherche est d'identifier tous les facteurs militants en faveur de la création de l'ECO.

La question principale qui se pose dans ce cadre est celle qui s'intitule : quels sont les facteurs militant en faveur de la création de l'ECO ?

Cette question nous conduit à faire deux propositions :

- Chercher les voies et moyens pour pouvoir optimiser les facteurs militant en faveur de la création de l'ECO ;
- Privilégier les facteurs intégrateurs et corriger les insuffisances au fil du temps.

Etant entendu que nous avons opté pour la méthode qualitative pour l'écriture de ce manuscrit, nous avons mis en avant les propositions qui s'apparente à des hypothèses s'il s'agit d'une méthode quantitative ou hypothético de déductive.

Le plan consiste à faire ressortir une revue de la littérature sur les questions monétaires en général et de l'ECO en particulier, après une introduction en première position, la troisième partie traitera l'approche méthodologique, la quatrième partie sera consacrée à l'analyse des données et résultats et enfin en dernière position, il y'ara la conclusion Tout récemment une étude comparée menée par GUINDO L.A ; Berthé B, Traoré Y et Ballo I. (2023), montre aussi que l'ECO est en bonne voie malgré les soubresauts de ces derniers moments dans la CEDEAO.

2. Revue de la littérature

Le communiqué final de la 64^{ème} sommet ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO tenue à Abuja au Nigéria le 10 décembre 2023 au titre de la monnaie unique en son point 10 stipule ce qui suit : « La Conférence prend note du rapport intérimaire du Comité de haut niveau chargé des dispositions pratiques pour le lancement de l'ECO et engage ledit comité à poursuivre ses travaux et lui soumettre un compte-rendu à ce sujet lors de la 65^{ème} session de la Conférence. »

A son point 11, le communiqué fait savoir que : « La Conférence ordonne à l'IMAO et l'AMAO de prendre part aux travaux du Comité de haut niveau chargé des dispositions en vue du lancement de l'ECO. »

Sur la base de ces données officielles, il est clair que le processus de la mise en circulation de l'ECO est très avancé et que l'espoir reste permis.

A titre de rappel, nous signalons que la dernière échéance retenue pour son lancement était l'an 2020. Mais force est de reconnaître les trois dernières années ont été très pénible pour la CEDEAO sur pratiquement tous les plans : Economique, social, politique et sanitaire.

Après la pandémie de la Covid-19, le Mali connu une rupture constitutionnelle suivi du Burkina, de la Guinée, du Niger et d'autres tensions un partout (Sénégal, Guinée Bissau et Siera Léone) bouleversé ainsi les prévisions et les agendas. Malgré la CEDEAO tient toujours à sa monnaie unique. Bakayoko, (2021) avait lors de son enquête sur la mobilité de la zone CEDEAO soutenu que les fait que les autres pays membres de la CEDEAO hors UEMOA ont chacun leur propre ralentissait considérablement la mobilité et les échanges.

Récemment, Guindo L.A, Bagayoko N., Berthé B. et Ballo I., (2022) avait dans leur article intitulé « l'UEMOA, une zone monétaire optimale ex-ante ou pas », parcouru de façon sommaire la question l'Eco en donnant comme conclusion que l'Eco avait effectivement des gros atouts favorisant sa création mais également ils ont annoncé des étapes à suivre pour sa bonne conduite. Ces mêmes auteurs ont écrit un autre manuscrit en octobre 2022 en faisant ressortir l'ensemble dans défis et perspective du CFA et de l'ECO dans « CFA et ECO : Défis et Perspective ». Cela confirme l'abondance des écrits sur la question de l'Eco, plus tard nous verrons les de manière approfondie. Dans sa thèse de doctorant exclusivement consacrée à la future monnaie commune de de la CEDEAO, GUINDO L. A. (2019), « Problématique de la monnaie commune dans l'espace CEDEAO : état des lieux, enjeux et perspectives » a passé en revue de manière plus ou moins exhaustive qui démontre à suffisance que des facteurs intégrateurs sont nombreux et diversifiés pur justifier la création de l'ECO.

3. Approche méthodologique de la recherche

La méthodologie est une partie très importante de toute recherche scientifique. Pour ce faire, le chercheur fait face à plusieurs méthodes pour mener à bien son travail. Eustache, (2004) et Ballo, Guindo, Soumaila Moulaye et Maïga, (2023) affirme que toute la question que le chercheur doit se poser prioritairement est celle du choix de l'approche qu'il entend mobiliser pour appréhender la réalité. Notre recherche est basée sur l'interprétation des phénomènes, cela nous a amenés à nous pencher sur le positionnement interprétativiste. A cet effet, nous avons choisi l'approche inductive. Le recueil des données est fondé sur les données secondaires concernant la question de monnaie.

La démarche méthodologique adoptée nous a conduits au parcours rigoureux des papiers précédents et existants sur la question monétaire et sur celle de l'ECO. Il s'agit d'une revue pointue, suivie d'une recherche documentaire accrue auxquelles nos modestes expériences au sujet ont été ajouté. Nous nous sommes essentiellement servis des données officielles de la CEDEAO, des données ses organismes spécialisés notamment l'IMAO et l'AMAO mais également des organes de l'UEMAO qui ont un lien très étroit avec les instances et organes de la CEDEAO. La méthode utilisée pour la collecte des données est qualitative.

4. Analyse des données et résultats

Il s'agirait potentiellement d'analyser à travers un diagnostic approfondi les facteurs socio-économiques militant en faveur de la commune unique de la CEDEAO.

Dans le but de mettre en place un mécanisme de coordination des programmes d'intégration de la CEDEAO et de l'UEMOA, le groupe des experts s'est réuni autour des Gouverneurs des banques centrales, les 4 et 5 mai 2000, sous la présidence du Gouverneur de la BCEAO pour définir les modalités pratiques de l'opération de fusion des différentes monnaies de la ZMAO et de celle de l'UEMOA pour arriver à une monnaie commune. Au terme de la réunion, ils ont proposé que le processus soit découpé en trois phases, chaque phase avec des objectifs bien définis dans le temps et dans l'espace.

Phase 1 : est relative à l'harmonisation des règles de gestion économique et financière, la redynamisation du système de compensation de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest et la revue des transactions éligibles à ce mécanisme. De façon explicite, cette phase visera :

- L'harmonisation des réglementations des changes, des législations et de la surveillance bancaire ;
- La libéralisation du marché des capitaux ;

- L'établissement d'un pacte de gestion macroéconomique rigoureuse et le renforcement des politiques structurelles nationales et régionales ;
- L'harmonisation des statistiques économiques et financières ;
- L'évaluation de la qualité de la convergence (le programme est exposé ci-dessous) ;
- La finalisation de la mise en place effective d'un marché intérieur de la Communauté.

Phase 2 : consistait en une revue des ajustements économiques et l'harmonisation des fiscalités intérieures. Elle s'articule autour des actions suivantes : l'harmonisation des fiscalités intérieures, en particulier des fiscalités de l'épargne.

Phase 3 : a concerné la fixation irrévocable des parités des monnaies des Etats membres et la création de la Banque centrale unique de la Communauté. Les 6 pays concernés par la seconde zone monétaire se sont engagés à harmoniser leurs politiques monétaires et budgétaires avec celles des pays membres de l'UEMOA. Mais pour un début, ils adoptent les critères de convergence fixés par la CEDEAO.

Le 15 décembre 2000, en marge du sommet annuel de la CEDEAO, tenu à Bamako, le groupe de travail constitué pour élaborer les statuts de la seconde zone monétaire a remis son rapport aux chefs d'Etat concernés qui l'ont adoptée sous l'intitulé, "Accord, statuts et autres dispositions relatives à la création de la seconde zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest". Pour faciliter le processus, les Chefs d'Etat se sont engagés d'une part, à éviter toute concurrence entre l'UEMOA et la future seconde union monétaire et d'autre part, à aplanir les différences existantes entre les deux programmes de convergence macroéconomique présentés dans le tableau ci-dessus. Aussi ont-ils invité la BCEAO à assister l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO) mis en place pour superviser la réalisation de la seconde zone monétaire. Installé au Ghana, les fonctions de l'IMAO sont identiques à celles qui étaient assignées à l'Institut monétaire européen à savoir, superviser toutes les étapes du processus d'instauration de la monnaie unique et de disparaître dès que la Banque centrale zonale entre en fonction. Le 1^{er} janvier 2004 fut choisi comme date du lancement de la seconde zone monétaire et sa fusion avec l'UEMOA devait intervenir après une période probatoire d'une année. Toutefois, la non réalisation des objectifs intermédiaires dans les délais prévus conduit au report de la date du démarrage de la seconde zone monétaire au mois de juillet 2005. Le nom de la monnaie unique a été néanmoins adopté ; elle s'appellera "Eco".

Sur la base d'un rapport de l'IMAO faisant le point sur l'état d'avancement du projet, le Conseil de convergence de la seconde zone monétaire, réuni à Banjul en mai 2005 décide de reporter à nouveau le lancement de l'"Eco" au 1^{er} décembre 2009. En plus du fait que les critères de convergence macroéconomique ne soient toujours pas atteints, les progrès réalisés en matière d'harmonisation des systèmes de paiement, des statistiques (pour le calcul des indicateurs macroéconomiques nationaux), de la supervision bancaire ainsi que la libéralisation des comptes de capitaux sont jugés peu suffisants. Les résultats sont du moins encourageants, ce qui a poussé le Conseil de convergence prolonge le mandat de l'IMAO et lui assigne de nouvelles tâches. Le 6 mai 2005, tout en réaffirmant leur ferme volonté politique de tout mettre en œuvre pour parvenir à l'instauration de la seconde zone monétaire, les Chefs d'Etat et de gouvernements concernés entérinent la décision du Conseil de convergence. Ce qui renvoie de facto l'éventualité d'une monnaie unique pour toute la CEDEAO en 2010, voire au-delà (pour ne pas dire aux calendes grecques) et alimente, par voie de conséquence, le doute sur la capacité des pays ouest africains à réaliser un tel projet.

Lorsqu'il s'agit des avantages de la monnaie commune, nous les étudierons sur un certain nombre d'éléments qui seront cités plus bas. Mettre en place une monnaie commune sous-entend que des avantages se dégageront dans le court, le moyen, ou le long terme au niveau individuel (Etats ou régions). Habituellement, cet exercice consiste à évaluer les gains résultant de la réduction des coûts de transaction liés au change et de la suppression du risque de volatilité des taux de change. Sur ces deux plans, les bénéfices théoriques à attendre se sont révélés faibles, compte tenu du faible degré d'intégration commerciale au départ. Cependant, la prise en compte d'un certain nombre de facteurs, notamment la complémentarité climatique (facteur de spécialisation) et la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires (pour favoriser l'émergence d'un marché commun régional), laisse penser que l'intégration monétaire pourrait avoir un effet positif sur le commerce inter-régional. Mais c'est surtout dans l'accélération et l'approfondissement du processus d'intégration régionale que ce projet de monnaie unique trouve sa principale justification. En effet, l'étroitesse des marchés domestiques, l'instabilité politique et macroéconomique constituent les principaux freins au développement de

l'Afrique de l'Ouest. Sa capacité à aplanir ces obstacles compense largement les faibles gains directs. Enfin, afin d'apprécier le degré de réalisme de l'espoir fondé dans ce projet, l'histoire des unions monétaires est interrogée. Les résultats fournis par les expériences analysées n'apportent pas une réponse tranchée (compte tenu de leur diversité), mais permettent néanmoins de discerner les facteurs de réussite et les causes d'échec des unions monétaires.

La monnaie commune dans l'espace CEDEAO permettra de protéger le marché ouest africain et renforcer la coopération entre les Etats membres de la communauté. Grâce à la monnaie commune, les échanges commerciaux à l'intérieur de la zone sera encouragés et sécurisés, car les entreprises des pays membres peuvent conclure des contrats entre elles sans craindre des variations de change et des coûts supplémentaires de transactions, c'est le cas aujourd'hui dans la zone UEMOA.

L'utilisation d'une monnaie commune aura également pour avantages de :

- Garantir la transparence des prix et donc favoriser la concurrence entre les entreprises de la zone. La libre concurrence est un facteur qui boostera la qualité des produits et rendra les entreprises plus compétitives donc la performance s'améliorera ;
- Offrir une monnaie beaucoup plus stable à l'échelle internationale et moins sensible aux mouvements sur les marchés financiers d'autant plus que pris individuellement plusieurs pays de la CEDEAO sont des micro-Etats.

4.1. Analyse des données

4.1.1. Monnaie commune : facteur de développement du commerce régional

Le lancement de la monnaie commune de la CEDEAO devrait contribuer au développement du commerce intra régional très faible depuis la création de la zone. Selon un rapport de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, le commerce intra-CEDEAO représente seulement 9 % du total des exportations et 10,5 % des importations de l'ensemble des Etats membres. Cependant, la part du commerce inter-Etats au sein du marché unique de l'Union Européenne avoisine quant à elle les 60 %.

Dans le même rapport et sur un point de vue comparatif, il ressort que le commerce intra régional est passé de 4,1% en 1975 à 11% du commerce total de la région en 2006 alors que dans les circuits parallèles, ils sont estimés entre 30% et 50%. (CEDEAO). Les exportations et les importations intra régionales représentent respectivement 60% et 55% dans l'Union européenne ; 40% et 54% dans L'ALENA ; 22% et 18% dans L'ASEAN ; 19% et 17% dans le MERCOSUR. Une monnaie unique va élever le niveau du commerce intra-régional, très faible depuis la création de la CEDEAO.

Il n'est pas absolument dit que l'essor des relations commerciales entre les pays de l'UE seulement conditionné à la monnaie unique en occurrence l'Euro, mais ce dernier joue tout de même un rôle important dans son épanouissement. D'ailleurs, le projet du modèle de la monnaie commune de la CEDEAO s'est beaucoup inspiré du cas européen. Donc sans avoir une ambition démesurée, il est permis de porter un espoir sur la capacité de la future monnaie commune à venir rehausser le niveau du commerce intra-CEDEAO.

Tout compte fait, un espace commun, une politique économique et une monnaie ne peut qu'être un atout dans son essence.

A ce niveau, une étude comparée des relations commerciales entre les pays de la CEMAC et de l'UEMOA pouvait servir de tremplin sur les effets probables de la monnaie commune de la CEDEAO. Malheureusement, les deux FCFA ne sont pas convertibles.

Au tout début de la création des deux zones monétaires, les deux FCFA étaient convertibles et il semblerait que c'est à la demande des pays membres des deux zones que la France a rendu inconvertibles les deux monnaies même si la parité reste inchangée et pratiquement la même forme.

Sur le plan économique et politique l'inconvertibilité peut avoir des avantages mais sur le plan théorique, la convertibilité aurait permis de se faire une idée dans une telle étude.

4.1.2. Monnaie commune : facteur de réduction des coûts de transaction

Il y a également la réduction des coûts de transaction. Il faut en effet préciser que dans un espace où cohabitent des monnaies gérées différemment, la convertibilité n'est pas toujours certaine.

La CEDEAO manifeste une ferme volonté de solutionner les problèmes de paiement qui la minent et qui résultent de la divergence des zones monétaires dans la région.

De ce fait, la monnaie unique va pouvoir permettre à la communauté de disposer d'un système de paiement efficace mais aussi de ne plus avoir à utiliser de monnaies tierces dans les transactions inter-

régionales. L'adoption de cette monnaie unique, permettra à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de régler les problèmes de fluctuation des monnaies locales.

De nos jours, les coûts de transactions sont très élevés pour la conversion des différentes devises des Etats membres de la CEDEAO. Lorsqu'on prend un exemple banal, le cas du Niger et du Nigéria, deux pays frontaliers et ayant des peuples à la tradition commune, pour venir au Niger, le voyageur qui quitte le Nigéria est dans l'obligation de convertir son naira en dollars et puis arrivé au Niger le reconvertir en FCFA et vice versa et cela à chaque déplacement. Pourtant un voyageur de la zone UEMOA voyage sans souci de Dakar à Niamey et de Ouagadougou jusqu'à Cotonou.

Une autre illustration est le cas de la Guinée : la monnaie unique permettra aux pays membres de faire des économies de devises car aux temps présents 85% des importations de fuels de la Guinée proviennent du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. La Guinée par exemple, pourra faire d'énormes économies de devises une fois l'ECO adoptée. Avec la monnaie unique, il y a une élimination des coûts de transactions liés aux opérations de change et une suppression des risques de change.

En ce sens et en terme économique, la monnaie commune permettra sans aucun doute de libérer les voyageurs et les opérateurs économiques. Ils feront économie de leur temps mais également économie des sommes liées à la conversion.

Tout simplement, les consommateurs, à l'intérieur de la communauté, n'auront pas à changer de devises lorsqu'ils voyagent et ils ont moins de formalités administratives lors du transfert de grandes sommes d'argent au-delà des frontières nationales. De la même façon, les entreprises n'ont plus à payer les frais de couverture pour se prémunir contre la menace de fluctuation des devises. Les entreprises impliquées dans les transactions commerciales dans les différents États membres n'ont plus à faire face à des coûts administratifs résultant des changes de devises.

La monnaie commune est aussi un moyen certain de lutter contre le marché noir de change. Ce phénomène n'existe pratiquement pas dans l'UEMOA par ailleurs, il est très développé dans les pays voisins de la zone.

Cela permet de faire des économies sur les transactions, ce qui est très bénéfique pour les entreprises comme pour les particuliers et qui permet de développer le marché à l'intérieur de la communauté.

L'instauration d'une monnaie unique supprimera les marchés noirs de change et mêmes les commissions spécialisées.

Enfin, l'intégration monétaire fera réaliser de nombreuses économies de devises aux pays membres puisqu'elle éliminera les coûts de transactions liés aux opérations de change et supprimera les risques de change.

4.1.3. Monnaie commune : facteur de renforcement du tissu productif de la région

La monnaie commune devrait renforcer le tissu productif de la région. Les pays ne pourront donc plus procéder à la dévaluation de leur monnaie pour booster leur compétitivité au niveau économique.

L'un des avantages d'une monnaie commune, c'est surtout la confiance des investisseurs. Car, en réalité dévaluer une monnaie locale peut créer une surprise au détriment des investisseurs étrangers qui voient du jour au lendemain la valeur de leur quantité de monnaie en détention perdre de sa valeur.

Or, dans le cas d'une monnaie commune, ce n'est pas possible du moment où les pays n'ont pas les mêmes intérêts, les mêmes relations vis-à-vis de l'extérieur. Dans une telle configuration, une dévaluation va forcément nécessiter un temps de négociation et avant le consensus, la décision ne serait plus une surprise et les opérateurs économiques auront tout le temps de prendre les dispositions nécessaires tel a été le cas en 1994.

En réalité, les rumeurs d'une dévaluation imminente avaient suscité des mouvements massifs de rapatriement de capitaux, au point que la non-convertibilité du franc CFA hors de l'UMOA fut décrétée à partir de 1993. Avant cela, n'importe quel voyageur, de passage à l'aéroport Orly, pouvait échanger ses francs CFA contre des francs français, puis échanger ceux-ci contre des marks s'il se rendait ensuite en Allemagne ainsi de suite.

La deuxième remarque est qu'en un demi-siècle d'existence, le FCFA n'a connu qu'une seule dévaluation, celle de 1994 qu'on vient d'apercevoir.

Cependant, le franc malien a connu deux dévaluations en moins de 5 ans, une en 1963 et une seconde en 1967.

La monnaie guinéenne suit la même trajectoire en connaissant plusieurs dévaluations.

Dans un espace intégré, aucune décision unilatérale peu avoir d'effet. Dans le cas de la CEDEAO, il fut forcément l'avis de quinze Etats pour parler même de la question de la dévaluation. C'est déjà une protection et sorte de garantie psychologique.

L'instauration de la monnaie commune a également des limites soulignées par plusieurs acteurs.

4.1.4. Monnaie commune : facteur permettant d'éviter la dévaluation compétitive et gage de stabilité monétaire et des prix

L'un des avantages d'une monnaie commune réside dans le fait qu'elle évite les dévaluations compétitives. D'habitude, les pays ayant leur propre monnaie jouent sur cet instrument légal mais dangereux pour amortir les effets des crises. L'existence de cet instrument obligerait les Etats membres à fournir des efforts réels pour corriger les insuffisances de la balance de paiement.

Au niveau de la stabilité monétaire, une monnaie unique est supposée mettre fin à l'instabilité monétaire dans les pays membres (en fixant irrévocablement les taux de change) et la réduire vis-à-vis de l'extérieur. Avec une meilleure crédibilité, due à son utilisation dans une vaste zone monétaire, la future monnaie commune serait plus stable face à la spéculation que ne le sont les devises individuelles. Tout ceci permettra aux exportateurs de se lancer avec plus de certitude dans les marchés, ce qui aura pour effet de libérer un plus grand potentiel de croissance.

Une monnaie unique devrait se traduire par des taux d'intérêt plus bas que ceux pratiqués par les pays séparément, d'autant que ceux-ci profitent de la crédibilité monétaire allemande. Le pacte de stabilité (Dublin)¹ est censé engager les pays de la CEDEAO dans un système de responsabilité financière qui permettra de renforcer la crédibilité internationale de leur monnaie. Cela devrait conduire à plus d'investissements, plus d'emplois et à des prêts hypothécaires plus faibles.

4.2. Résultats

De l'analyse des données précédentes, il ressort clairement que des bonnes perspectives existent pour la réussite de l'ECO. Nous avons recensé au total quatre facteurs qui militent fermement en faveur de la création et de la réussite de l'Eco. Il s'agit : la monnaie commune comme facteur du développement du commerce intra régionale, la monnaie commune comme facteur de réduction des coûts de transaction, la monnaie commune comme facteur de renforcement du tissu productif de la région, la monnaie commune facteur permettant d'éviter la dévaluation compétitive et gage de stabilité monétaire et des prix.

A étude approfondie, nous sommes arrivés à la conclusion que tous ces facteurs sont réels et augmentent la chance de la réalisation de l'ECO. Ces facteurs ne sont pas suffisants à tous les égards mais sur un point de vue scientifique, les fondements théoriques sont bien là pour attirer l'attention des autorités chargées de conduire le processus d'opérationnalisations de l'ECO. Ces facteurs combinés à la volonté des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO qui ont déjà mis en place des organes pour le suivi et l'évaluation de la mise en circulation de l'Etat, tout porte à croire que la prochaine échéance qui est fixée en 2027 peut être tenue.

5. Conclusion

Ce manuscrit nous a permis de passer en revue, l'ensemble des facteurs susceptibles de favoriser la création et la gestion idoines de la future monnaie commune (unique) de la CEDEAO. Notre objectif qui consistait à identifier tous les facteurs militants en faveur de la création de l'ECO a été atteint. Nous avons identifié tous les facteurs majeurs d'une intégration monétaire à savoir : facteur de développement du commerce régional, facteur de réduction des coûts de transaction, facteur de renforcement du tissu productif de la région, facteur permettant d'éviter la dévaluation compétitive et gage de stabilité monétaire et des prix. De ce fait, les résultats qui sont ressortis de l'analyse sont encourageants. On retient de l'analyse également que les facteurs étudiés sont pertinents mais rien ne peut déterminer s'ils sont suffisants pour créer une monnaie unique. Comme nous l'avons dit plus haut en donnant le contenu du dernier sommet de la CEDEAO, la question monétaire est avant tout une question hautement politique, de souveraineté et découle d'une forte volonté politique.

¹ Nations Unies : Commission pour l'Afrique

Références bibliographiques

1. Ballo I., Guindo L.A., Soumaila Moulaye A. et Maïga A., (2023), « Pratiques de contrôle dans les collectivités décentralisées du District de Bamako » ;
2. Eustache, E.W.M., (2004), « La contribution du contrôle interne et de l'audit au gouvernement d'entreprise). Thèse doctorale.
3. Guindo L. A. (2019), « Problématique de la monnaie commune dans l'espace CEDEAO : état des lieux, enjeux et perspectives », IPU-Mali, p. 276 ;
4. Bakayoko, (2021), « Enquête sur la mobilité des personnes dans l'espace UEMAO », rapport de fin de stage, ESA, pp. 15.
5. Guindo L.A ; Berthé B, Traoré Y et Ballo I. (2023) « CFA et eco : Défis et perspectives », International journal od Research in Business Management and Economics ; Volume 2 : Numero 1 ; pp : -92-103 ;
6. Guindo L.A, Bagayoko N., Berthé B. et Ballo I. (2022), « L'UEMOA, une zone monétaire optimale ex-ante ou pas ? Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 3 : Numéro 6 » pp : 18-34.